



L'ACTUALITÉ

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES INVITÉS À S'EXPRIMER DEVANT L'U2P

L'U2P avait invité les principaux candidats aux présidentielles pour recueillir leurs propositions au regard des attentes des entreprises de proximité.



L'expérience prouve que la qualification crée de l'émulation et dynamise le marché. Les exigences de qualification ont été instaurées en 1996. À l'époque, il y avait 800 000 entreprises. Aujourd'hui, il y en a 40 % de plus".

Alain Griset, Président de l'U2P.

Les 2/3

des entreprises françaises sont représentées par l'U2P qui attend des mesures concrètes.

39 Jours avant le premier tour des élections présidentielles, l'U2P qui représente 6 millions d'actifs et 120 organisations professionnelles des secteurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, a souhaité afficher ses priorités et interroger les candidats. François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon avaient ainsi été invités le 16 mars à présenter les grandes lignes de leurs projets en faveur de notre secteur et de ses entreprises devant l'ensemble des présidents territoriaux des U2P et de ses composantes. Anne-Marie Idrac, ex ministre de Jacques Chirac, représentait Emmanuel Macron qui rencontrait Angela Merkel au même moment, Arnaud Montebourg s'est exprimé au nom de Benoît Hamon et François Fillon avait répondu présent. Aucun représentant du Front National, n'était là, l'U2P ayant refusé de recevoir Mikaël Sala, élu de la fédération du Val d'Oise mais aussi ancien membre de la CPME. De même, la proposition de Jean-Luc Mélenchon de se faire représenter par l'économiste Jean-Charles Hourcade n'a pas été retenue dans la mesure où M. Hourcade n'est pas un élu.

L'U2P, comme la CAPEB, souhaitent que les élections de 2017 – présidentielles puis législatives – soient l'occasion de réorienter les politiques publiques vers les entreprises de moins de 50 salariés, avec des mesures propres à reconquérir la confiance de ces chefs d'entreprise.

Ensemble, nous militons pour qu'enfin l'Etat prennent les bonnes dispositions à l'égard de nos entreprises et tirent un trait sur celles qui les entravent. L'U2P, comme la CAPEB, demandent une égalité de traitement entre les entreprises, quel que soit leur statut, et le respect par tous des règles qui doivent s'appliquer à tous (indépendants, microentreprises, plateformes). Elle attend de l'Etat une cohérence dans les politiques publiques (comment renforcer l'apprentissage en favorisant la création de micro entreprises qui ne peuvent pas recruter d'apprenti ?). Elle réclame une sécurité juridique, fiscale et sociale pour les entreprises (comment embaucher si les règles changent sans cesse ?). Elle revendique que les règles soient créées d'abord et avant tout pour les petites entreprises qui sont les plus nombreuses, et qu'elles soient ensuite adaptées aux grandes entreprises, et non pas

l'inverse comme c'est le cas aujourd'hui. Elle demande la suppression du compte pénibilité, l'encadrement du travail détaché, la primauté des accords de branche sur les accords d'entreprise qui ne sont pas adaptés aux petites entreprises. Et bien d'autres points encore que vous pourrez retrouver dans les 13 priorités de l'U2P. Arnaud Montebourg, Anne-Marie Idrac et François Fillon ont précisé leurs propositions sur ces sujets. Retrouvez l'essentiel de leurs propos dans les pages suivantes et la totalité de leurs interventions sur ARTUR (Réseau/U2P).

Mêmes règles, mêmes devoirs pour tous !



MÉTIERS

→ BRUNO GAL A RÉUNI SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS LE 17 MARS

L'équipe de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage a fait un point sur les partenariats puis sur les questions de formation. Elle a travaillé sur la bibliothèque d'ouvrages liés aux activités de l'UNA puis elle est revenue sur la diffusion de la nouvelle version du logiciel Calculab. Un point a ensuite été fait sur la participation de l'UNA aux programmes PACTE, PTNB et PRDA. Une intervention d'IRIS-ST a ensuite permis d'évoquer les actions programmées en 2017. Les travaux se sont poursuivis avec un récapitulatif de l'organisation des Journées Professionnelles de la Construction. L'après-midi, les plombiers chauffagistes ont fait un point d'avancement sur le projet Tulipe, visant à préparer, avec GRDF, l'opération de substitution du gaz naturel de type B par celui de type H et la phase pilote qui sera lancée en 2018 dans les Hauts de

France et en Normandie. Il a par ailleurs été question du Lab CAPEB / ENGIE, une réflexion engagée entre l'UNA et l'énergéticien pour organiser prochainement une réunion d'échanges avec une dizaine d'artisans chauffagistes. Enfin, les plombiers chauffagistes ont évoqué l'outil Innoplus, un outil d'agencement destiné à modéliser les salles de bains (en 3D, en image photoréaliste, en visite virtuelle vidéo ou par un croquis créatif) que les Conseillers Professionnels vont tester afin de juger de son efficacité pour les professionnels. De leur côté, les couvreurs ont validé les présentations qui seront diffusées aux Journées Professionnelles de la Construction, évoqué l'enquête en cours concernant la révision du DTU 43.3 ainsi que les premiers retours de l'enquête « isolation ».

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

→ CHRISTIAN SCHIEBER A ÉGALEMENT RÉUNI SES CONSEILLERS LE 17 MARS

À l'ordre du jour de cette réunion de l'UNA Métiers de la Pierre figuraient un point sur la plateforme numérique ainsi qu'un état des lieux des dossiers techniques en cours. En l'occurrence, le Président et ses conseillers ont abordé les questions de marbrerie du bâtiment, et notamment la démarche conduite par l'UNA au Parlement pour obtenir une révision de la législation en matière de hauteur des monuments funéraires que certains maires ont tendance à limiter

abusivement, en dehors de toute considération de sécurité ou d'empiètement sur les allées des cimetières. Il a également été question de la révision de la norme NFB 10 601. Un mois avant les Journées Professionnelles de la Construction, un point a été fait sur l'organisation de ces journées l'UNA s'est ensuite penchée sur la bibliothèque d'ouvrages concernant la pierre puis sur la problématique des poussières de silice.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

→ JEAN-MARC DESMEDT A RETROUVÉ SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS LE 22 MARS

Après un tour de table permettant au Président de diffuser les dernières actualités professionnelles et aux conseillers professionnels de faire part de demandes diverses, l'équipe de l'UNA Charpente Menuiserie Agencement a finalisé la présentation des thèmes qui seront proposés aux délégués des JPC à Strasbourg. Les actualités en matière de formation ont ensuite été évoquées, suivies par celles

d'IRIS-ST concernant la santé et la sécurité. Jean-Marc Desmedt et ses conseillers ont fait le tour des dossiers financés par la Codifab (l'Inreco, le tome 2 du guide Incendie, les essais incendie sur lambris, les menuiseries à vitrages collés) puis des travaux en cours sur la normalisation : DTU, documents PACTE, Calepins de chantier, interfaces gros œuvre, etc.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

→ JEAN-JACQUES CHÂTELAIN RÉUNISSAIT AUSSI SES CONSEILLERS LE 23 MARS

La réunion était consacrée à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction et plus particulièrement à la présentation des différents thèmes de travail retenus cette année. En l'occurrence, il s'agira du « home staging » (c'est-à-dire la nouvelle tendance qui consiste à dépersonnaliser un bien pour mieux le vendre), de la mise en peinture sur ouvrages métalliques (et les techniques de protection des ouvrages métalliques),

des peintures fonctionnelles (qui répondent à un objectif précis du type anti-ondes, anti-graffiti, etc) et enfin, du « techno-peintre » car les professionnels de la peinture n'échappent pas au numérique. Pour conclure, un point a été fait sur l'organisation du parcours d'excellence proposé dans le Village Alsacien où seront présentées des pièces de maîtrise.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**



ARTISANAT

→ AUDITIONS U2P ILS ONT DIT

APPRENTISSAGE

Arnaud Montebourg : Le revenu universel doit améliorer les conditions de vie des apprentis. Il faut parler positivement des métiers et des savoir-faire, les valoriser et montrer qu'il y a des perspectives, y compris sur le plan des salaires.

Anne-Marie Idrac : Il faut faire de l'apprentissage la voie prioritaire de l'accès à la formation professionnelle. Créer un service public de l'orientation. Permettre un pré apprentissage et un Erasmus de l'apprentissage. Développer les tutorats et la présence des professionnels dans l'Education nationale. Les branches doivent définir les qualifications nécessaires. L'avenir de la France n'est pas dans le low-cost et les sous-qualifications.

François Fillon : Généraliser l'apprentissage qui doit devenir la voie normale et centrale d'accès à l'emploi. L'enseignement professionnel ne doit plus être sous la tutelle de l'Education Nationale mais passer sous celle des régions. La conduite des établissements passera sous le double contrôle régions/branches professionnelles.

STATUT DES ENTREPRISES

A. M. : Il faut stabiliser les règles, construire un modèle durable, assurer la distinction du patrimoine personnel et du patrimoine professionnel pour sécuriser les entreprises.

A.-M. I. : Chacun doit pouvoir créer et développer son entreprise. La simplification doit passer par la décentralisation et par la responsabilisation. Les différentes formes d'exercice des métiers doivent être neutres.

FF : Reprendre l'EURL pour lui donner sa pleine efficacité. Assurer l'équité entre les indépendants et les micro entreprises. Les charges doivent baisser pour tous.



ARTISANAT

L'évolution vers l'entrepreneuriat est inéluctable. Il faut l'encadrer pour que les conditions de concurrence soient acceptables et pour que chacun participe au financement de la protection sociale et de la retraite.

FISCALITÉ

A. M. : Il faut moduler l'IS en fonction des réinvestissements réalisés dans l'entreprise, ne pas pénaliser la production. Créer un fond national pour la reprise d'entreprise.

A.-M. I. : Il faut lutter contre les optimisations. Des engagements fiscaux seront pris sur 5 ans. Il n'est pas question de toucher aux taux réduits. Il n'y aura pas d'augmentation de la TVA.

FF : Il faut permettre la déduction de l'IR jusqu'à 30 % et un plafond d'1 M€ des sommes investies dans des PME, sursoir aux droits de succession en cas de transmission filiale afin d'assurer la pérennité des entreprises familiales, étudier un fond permettant d'emprunter à taux zéro ou réduit, stabiliser les règles fiscales pendant 5 ans, appliquer une TVA de compétitivité en augmentant de 2 points le taux normal pour financer la baisse des charges pour les plus modestes. Les taux réduits seront inchangés.

CHARGES

A.-M. I. : Rétablissement des exonérations sur les heures supplémentaires. Transformation du CICE en baisse des charges pour toutes les entreprises en 2018.

FF : Réduire les charges en simplifiant et en boostant les allègements. Supprimer l'ISF ; Fondre l'ensemble des dispositifs, y compris le CICE, dans une baisse durable des charges sociales et d'impôts de production.

COMPTE PÉNIBILITÉ

A. M. : Impraticable aujourd'hui mais l'idée ne doit pas être abandonnée. Il faut prendre en compte l'impact social de la pénibilité de certains métiers.

A.-M. I. : Suspension du C3P et renvoi de la discussion dans les branches professionnelles.

FF : Suppression du C3P.

PLATEFORMES

A. M. : Il faut appliquer toute la loi aux plateformes.

A.-M. I. : Le chiffre d'affaires des plateformes sera taxé

FF : C'est un mouvement que personne ne peut empêcher. Il faut l'encadrer.

TRAVAIL DÉTACHÉ

A. M. : Il faut prendre des mesures unilatérales en France.

A.-M. I. : La durée maximum du travail détaché sera ramenée à un an. Des progrès ont déjà été faits mais il faut aller plus loin.

FF : Il faut renégocier les textes européens pour moraliser les pratiques.

LOGEMENTS - RÉNOVATION - MARCHÉS

A. M. : Il faut mobiliser de l'argent public et privé (1/4 - 3/4), développer le tiers investissement, attribuer 50 % des marchés publics aux petites entreprises.

A.-M. I. : Un programme de rénovation des logements est prévu, et en particulier des rénovations thermiques ; Il faut de plus en plus de PPP, pour les infrastructures mais aussi pour les équipements locaux de proximité.

DIALOGUE SOCIAL

A.-M. I. : Simplifier et faire confiance : les principes fondamentaux resteront dans la loi. C'est au niveau de l'entreprise que les horaires, l'organisation du travail, les effectifs, doivent être négociés.

FF : Refondre le Code du travail en y laissant que les normes sociales fondamentales. Le reste relève de l'accord collectif. La branche est le niveau pertinent de négociation pour les petites entreprises. Il faut rénover les règles de la négociation collective.

RSI

A. M. : Il faut le réformer. Il fait de vrais dégâts.

A.-M. I. : L'adosser au régime général pour une meilleure qualité de services en conservant les exonérations et les réductions de cotisations actuelles. Supprimer la caisse mais pas les spécificités des indépendants.

FF : Pas de fusion des régimes car elle aboutirait à une augmentation forte des cotisations. Réformer le régime pour en faire une caisse de protection des indépendants, à cotisations égales sans augmentation.

LOBBYING

→ LA DÉLÉGATION DU PARLEMENT EUROPÉEN À PARIS S'INTÉRESSE AU TRAVAIL DÉTACHÉ

Cette table ronde portait sur la révision de la Directive relative aux travailleurs détachés. Elle avait été organisée par la Députée Européenne Elisabeth Morin Chartier qui souhaitait recueillir l'avis des partenaires sociaux sur ses propositions de révision.

La CAPEB les a jugées globalement timides compte tenu de l'ampleur du travail détaché, en particulier dans le bâtiment.

Elle a demandé que soit fixée une durée limite de détachement de 6 mois maximum (24 mois proposés par la députée) et l'interdiction du détachement via les sociétés d'intérim. D'ailleurs, la CAPEB considère qu'un salarié détaché doit avoir au moins 6 mois d'ancienneté dans son entreprise avant d'être détaché. Elle a fortement réclamé une révision des règlements de coordination des régimes de sécurité sociale, unique solution au problème du paiement des charges sociales et fiscales dans le pays d'origine et non dans le pays d'accueil.

Enfin, la CAPEB a défendu le principe de la fameuse « clause Molière » qui vise à imposer l'usage du Français sur les chantiers du BTP, comme plusieurs régions l'ont déjà décidé.

La CAPEB considère en effet que les intervenants sur un chantier doivent pouvoir échanger entre eux et être capables de comprendre les consignes de sécurité et de mise en œuvre. Il s'agit simplement de permettre le respect des règles de santé et de sécurité par tous et de garantir des interventions conformes aux exigences du chef de chantier dans la perspective d'assurer la qualité de l'ouvrage.





En savoir plus sur **ARTUR**

Cette position a été clairement contrée par M^{me} Morin-Chartier (qui a d'ailleurs rédigé un courrier à l'attention du Président Liébus pour lui demander de ne plus défendre cette clause) ainsi que par Jérôme Savary, auteur de la plupart des textes législatifs

encadrant le travail détaché en France. L'un et l'autre craignent, en effet, que l'application de cette clause en France soit interprétée comme un acte discriminatoire relevant du protectionnisme et de la préférence nationale, dis-
créditant de ce fait les initiatives

prises par la France pour réviser la directive.
On notera qu'au cours de cette table ronde, les représentants des grandes entreprises se sont montrés très tièdes à l'idée de réviser la directive Bolkenstein.

COMMUNICATION

→ CONFÉRENCE DE PRESSE DES UNA MAÇONNERIE CARRELAGE ET MÉTIERS DE LA PIERRE LE 21 MARS

Les Présidents d'UNA ont poursuivi cette semaine leurs conférences de presse organisées en amont des Journées Professionnelles de la Construction afin de sensibiliser les journalistes aux préoccupations des professionnels. Au nom des Métiers de la Pierre, Christian Schieber a évoqué la problématique de la pierre agrafée, l'usage du numérique dans l'action commerciale, l'inertie thermique de la maison et ses instruments de mesure, et enfin, les normes applicables aux cerceaux et le guide de maintenance des stèles. Pour les maçons carreleurs, Dominique Métayer a abordé l'intérêt

du béton dans les extensions et surélévations, les outils de la prévention et d'aides aux initiatives des chefs d'entreprise dans ce domaine, les difficultés générées par le compte pénibilité, le classement des mortiers et des liants et enfin, les poussières de silice, nouvelle difficulté d'ampleur pour les entreprises de Maçonnerie Carrelage.



→ CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UNA SERRURERIE MÉTALLERIE LE 23 MARS

Gilbert Olivet a également tenu une conférence de presse cette semaine pour présenter les principaux dossiers d'actualité de l'UNA. En l'occurrence, il a évoqué les questions de formation, de compétences et de certifications professionnelles, revenant en particulier sur le projet du Ministère du Travail FEST (formation en situation de travail) auquel l'UNA Serrurerie Métallerie participe activement avec son CQP de Fabricant installateur d'ouvrages métalliques du bâtiment. Le Président de l'UNA Serrurerie Métallerie a par ailleurs présenté les travaux en cours visant à réviser les normes de garde-corps ainsi que les travaux réalisés dans le cadre du

programme PACTE et notamment les calepins de chantier. Gilbert Olivet s'est aussi exprimé sur la détermination de l'UNA à valoriser la profession. Il est revenu à cette occasion sur la nouvelle réglementation concernant la publicité des prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien. Enfin, il a évoqué la RSE et les diverses manières dont elle peut être abordée par les entreprises artisanales du bâtiment.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

LA CAPEB A RENCONTRÉ CETTE SEMAINE DEUX REPRÉSENTANTS DU CANDIDAT HAMON

Le Président Liébus a rencontré le député de l'Indre, Jean-Paul Chanteguet, également Président de la Commission du Développement Durable de l'Assemblée nationale. Ce rendez-vous s'inscrivait dans les échanges que le Président de la CAPEB a sollicités afin d'exposer les priorités de la CAPEB pour les entreprises artisanales du bâtiment. Cet entretien a porté plus particulièrement sur les questions de transition énergétique et de fiscalité verte. Une rencontre a également eu lieu entre Sabine Basili et Daniel Goldberg, en charge de la ville et du logement pour Benoît Hamon.

En savoir plus sur **ARTUR**

RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'U2P

Les membres du Conseil National ont évidemment commencé leur réunion par un bilan de la journée des Présidents territoriaux du 16 mars tant en ce qui concerne l'organisation des U2P territoriales que les auditions des candidats ou de leur représentant. Un compte rendu a été fait de la manifestation organisée à l'occasion de la journée de la femme au CEPROC avec la Ministre du Travail. La rencontre avec le Président de la République a également été détaillée et commentée tout comme celle qui a eu lieu avec le Président du Sénat. Enfin, le Conseil National a fait le point sur l'état des négociations paritaires sur l'assurance chômage.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL DEVAIT CLORE CETTE SEMAINE

À l'ordre du jour figuraient notamment un retour sur la CNAGS du 8 mars 2017 et la réunion dédiée, la veille, à ABCD et à la Plateforme 3.0, la préparation de l'assemblée générale, l'arrêté définitif des comptes en présence du Commissaire aux Comptes, un point sur les conventions régionales, et un autre sur les négociations ne cours (conventions collectives et régimes de prévoyance).

Crédit photo : CAPEB – iStockPhoto © 2017